

DESCRIPTIF DU PRODUIT

KIDEKA®, est une formulation à base de mésotrione qui appartient à la famille des tricétones. La mésotrione est une substance active herbicide sélective de contact, son absorption est foliaire. La mésotrione perturbe la biosynthèse des pigments végétaux, entraînant le blanchiment et la mort des espèces sensibles en quelques semaines.

Doté d'une triple action **KIDEKA®** possède une action foliaire afin d'éliminer les adventices déjà présentes, une action racinaire pour une plus grande régularité d'efficacité et une action anti-germinative afin de contrôler les levées des adventices sensibles.

KIDEKA® est résistant au lessivage après une heure sans pluie.

TABLEAU DES USAGES AUTORISÉS

Usages homologués	Cultures couvertes	Doses	Nb max d'application /an	Stade d'application	DAR	ZNT plantes non cibles	ZNT aquatique
Maïs - désherbage	Maïs grain et Maïs fourrage	1,5 L/ha*	1	Entre 2 et 8 feuilles étalées (BBCH 12 – 18)	F (BBCH 18)	5 m	20 m (dont DVP 20 m)
Maïs doux - désherbage	Maïs doux	1,5 L/ha*	1				

* Fractionnement possible de la dose en 2 applications de 0,75 L/ha.

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>

Nufarm SAS ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant son utilisation aux autres usages prévus par le catalogue des usages en vigueur.

SPECTRE D'EFFICACITÉ

KIDEKA®, offre un très large spectre d'efficacité sur les graminées et les dicotylédones. Il est recommandé d'appliquer le produit à une dose pouvant aller de 0,75 L/ha à 1,5 L/ha. Conformément aux essais conduits en plein champ, le spectre d'efficacité du **KIDEKA®** à 1,5 L/ha est le suivant :

Adventices très sensibles (95-100%)	Adventices sensibles (85-94%)	Adventices modérément sensibles (70-84%)
<i>Abutilon theophrasti</i> <i>Anagallis arvensis</i> <i>Chenopodium album</i> <i>Datura stramonium</i> <i>Senecio vulgaris</i> <i>Solanum nigrum</i>	<i>Amaranthus retroflexus</i> <i>Polygonum persicaria</i> <i>Sonchus asper</i> <i>Echinochloa crus-galli</i>	<i>Mercurialis annual</i> <i>Veronica persica</i>

SÉLECTIVITÉ DU MAÏS

KIDEKA® utilisé à une dose de 1,5 L/ha présente une très bonne sélectivité du maïs. Comme beaucoup de pieds géniteurs différents peuvent être utilisés pour la production de semences de maïs, et comme la sensibilité peut varier, il est impossible de tester la sélectivité d'un produit sur tous les pieds géniteurs existants. Il est donc recommandé pour des cultures destinées à la production de semences, de consulter le semencier concerné ou de respecter les préconisations du prestataire de production concerné.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Traiter par temps calme, sans vent et à une température comprise entre 15 et 25°C. Eviter toute contamination des eaux souterraines, de surface ou de distribution lors du remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage des emballages et équipements de traitement.

MÉLANGES EXTEMPORANÉS

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

AMM: 2170360

Composition: 100 g/L de mésotrione

Formulation: Suspension concentrée (SC)



Désherbant maïs

KIDEKA®



PRÉPARATION DE LA BOUILLIE

Ajouter la quantité voulue de **KIDEKA®** dans la cuve du pulvérisateur à moitié remplie d'eau et compléter avec la quantité d'eau nécessaire en mettant en action le système d'agitation. Maintenir l'agitation pendant le traitement. Appliquer dans un volume d'eau compris entre 150 à 500 L/ha.

Il convient d'assurer une pulvérisation homogène sur la culture et de veiller particulièrement à limiter lors du traitement les risques de dérive sur des cultures voisines sensibles. L'emploi de buses à limitation de dérive ou autres dispositifs permettant de limiter la dérive est recommandé.

CULTURES SUIVANTES ET DE REMPLACEMENT

Un intervalle minimum de 30 jours est recommandé avant semis d'une culture de remplacement tel que le colza ou le pois.

PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, NUFARM SAS décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

Mode d'action

F2

Classification H.R.A.C.
Alterner vos modes d'action, c'est pérenniser vos solutions.

MISE EN ŒUVRE RÉGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES

STOCKAGE

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non qualifiées.

PROTECTION DE L'OPÉRATEUR ET DU TRAVAILLEUR

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.
Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Il convient de rappeler que l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections complémentaires comme les protections individuelles.

En tout état de cause, le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Pour protéger l'opérateur, porter :

• Pendant le mélange/chargement :

- Gants certifiés en nitrile conformes à la norme EN 374-3,
- Combinaison de travail 65 % polyester / 35 % coton d'un grammage au minimum de 230 g/m² avec un traitement déperlant,
- EPI de type tablier ou blouse à manches longues certifiés de catégorie III et de type (PB3),

• Pendant l'application :

- Gants en nitrile à usage unique conformes à la norme EN 374-3 (dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation, changer les gants et les stocker à l'extérieur de la cabine),
- Combinaison de travail 65 % polyester / 35 % coton d'un grammage au minimum de 230 g/m² avec un traitement déperlant.

• Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation :

- Gants certifiés en nitrile conformes à la norme EN 374-3,
- Combinaison de travail 65 % polyester / 35 % coton d'un grammage au minimum de 230 g/m² avec un traitement déperlant,
- EPI de type tablier ou blouse à manches longues certifiés de catégorie III et de type (PB3),

Pour protéger le travailleur, porter une combinaison de travail 65 % polyester / 35 % coton d'un grammage au minimum de 230 g/m² avec un traitement déperlant.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide, à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR ET GESTION DES FOND DE CUVE

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



Dés herbant maïs

KIDEKA®

EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone.

Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse.

Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

PREMIERS SECOURS

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste. En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste. En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.

En cas d'intoxication animale, contactez votre vétérinaire.

ELIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Réemploi de l'emballage interdit

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les Autorités Compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

Nufarm S.A.S

28 boulevard Camélinat 92230 Gennevilliers

Tél. 01 40 85 50 50 - Fax. 01 47 92 25 45

www.nufarm.fr

* Marque déposée Nufarm SAS - 28 bd Camélinat 92230 Gennevilliers - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES



DANGER

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305 + P351 + P338: En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P302 + P352: En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et au savon.

P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501: Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation en vigueur.



Délai de réentrée : 48 heures

Spe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur maïs et maïs doux.

Spe3 - Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente pour les usages sur maïs et maïs doux.

SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]



Nufarm Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.